

Révision des programmes en santé et services sociaux : économiser 1,5 milliard \$ en réduisant la bureaucratie

Montréal, 24 septembre 2014 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, dévoile ses recommandations à la Commission de révision permanente des programmes. Les recommandations du RPCU, proposées dans un mémoire intitulé « Faire simplement », visent des économies de 1,5 milliard de dollars au sein du réseau sans que cela n'affecte les soins et les services. Une grande proportion de ces économies vise la bureaucratie du réseau de la santé et des services sociaux.

« Nous posons comme prémisses qu'il est possible de faire simplement, au lieu de faire autrement, comme nous l'entendons trop souvent » a déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Il faut réviser les structures et les fonctions pour éviter les doublons. Il ne suffit pas d'annoncer l'abolition de postes, mais de revoir la pertinence et l'utilité des tâches et des fonctions, puis de les regrouper, en se posant une simple question : de quoi l'utilisateur a-t-il simplement besoin? Cela doit guider la réorganisation des services dans un contexte financier difficile. C'est une révolution qu'il faut amorcer, une révolution nécessaire » continue M. Blain.

Pour illustrer des façons de faire simplement, le RPCU suggère notamment l'adoption de mesures qui concernent la bureaucratie, entre autres : uniformiser les rapports à remplir par les gestionnaires, diminuer le nombre de ces rapports (plus de 200 par établissement par année) en regroupant les informations à fournir, limiter le nombre d'heures par semaine consacrées à la gestion de ces rapports. « Tout le monde a toujours de bonnes raisons pour tout compliquer. Faisons maintenant l'inverse! », suggère M. Blain.

Le RPCU propose 17 recommandations incluant la diminution du nombre d'agences ou leur abolition, un financement mixte (capitation et à l'acte), la diminution de 1 % des dépenses affectées aux établissements (nombre de postes de cadres), l'évaluation du coût de l'inefficacité en confiant à l'INESSS un rôle décisionnel, la compression de 10 % des coûts futurs du *Dossier Santé Québec*, le resserrement des pratiques des GMF, un plus grand maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et le report de la moitié de l'augmentation consentie aux médecins prévue cette année.

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, défend les droits des usagers et représente les 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744

